Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-215301300-20231204-AR-64-2023-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2023
Mise en ligne le 19 décembre 2023

LAVAL

ARRÊTÉ MUNICIPAL

N° 64 / 2023
DU 4 DÉCEMBRE 2023

AUTORISATION D'ACHAT POUR 2024 AU PORTEUR DE CARTE D'ACHAT – MONSIEUR FRÉDÉRIC GUION – DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER DU DÉPARTEMENT TRANSITIONS ET INNOVATION ET DU DÉPARTEMENT VALORISATION, ATTRACTIVITÉ ET PARTICIPATION

Nous, maire de la ville de Laval,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5211-9,

Vu le décret n°2004-1144 du 26 octobre 2004 relatif à l'exécution des marchés publics par carte d'achat,

Vu la décision municipale n° 53 / 2022 du 20 octobre 2022, approuvant la convention relative à l'exécution et au déploiement du marché carte achat,

Vu l'arrêté n° 82 / 2020 du 6 juillet 2020 portant nomination de Madame Marie Kercret, responsable du programme carte achat,

ARRÊTONS

Article 1er
Pour l'exercice budgétaire 2024, les autorisations d'achat accordées à Monsieur Frédéric Guion, directeur administratif et financier du département transitions et innovation et du département valorisation, attractivité et participation, sont encadrées dans les limites suivantes :

- plafond annuel d'achat par carte : 10 000 € TTC,
- montant maximum d'une transaction : 3 000 € TTC.

Article 2
Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé. Il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le Tribunal Administratif de Nantes peut être également saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Article 3
Monsieur le directeur général des services de la ville de Laval et Madame la Trésorière principale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le maire,

Signé : Florian Bercault

Notifié à Frédéric Guion
directeur administratif et financier
du département transitions et innovation
et du département valorisation, attractivité
et participation
Le